

COMMUNIQUE DE PRESSE



Boulogne Billancourt, le 19 novembre 2020

La CFE-CGC signe un accord chez RENAULT s.a.s évitant des licenciements assorti d'un plan d'évolution des compétences.

La CFE-CGC Renault donne ce jour son aval à l'Accord de Transformation des Compétences dans les Fonctions Globales, bâti à l'aide d'un dialogue social en reconstruction.

La CFE-CGC évite aux salariés des licenciements via un PSE que la situation de Renault aurait pu justifier : l'ajustement des effectifs négocié est uniquement basé sur des départs volontaires.

Le plan de reconversion et d'évolution des compétences vise à maintenir le niveau d'employabilité des salariés. Il est assorti d'un grand plan de mobilité interne et de 250 recrutements pour 2021.

Les dispositions, agréées pour 2 ans, concernent aussi bien les salariés qui décident de partir que ceux qui veulent rester. Les mesures de l'accord incluent un dispositif de contrôle et de régulation paritaire adapté. Celui-ci intègre l'anticipation des risques psychosociaux inhérents à ce contexte de restructuration.

La représentativité recalculée de la CFE-CGC à près de 65% dans les établissements d'ingénierie et tertiaire a pesé et a permis que ses 80 revendications mises en avant pendant la négociation soient largement intégrées. Le compromis obtenu place l'accord parmi les plus avantageux de sa catégorie pour tous les salariés que la CFE-CGC défend, quel que soit leur statut.

À propos de la CFE-CGC Renault :

La CFE-CGC Renault, depuis 2010, est la 1^{ère} organisation syndicale sur le périmètre Renault s.a.s. avec une représentativité en 2020 de 34,05% (CFDT : 23,29%, CGT : 20,12%, FO : 10,18%), mais est également 1^{ère} sur Renault s.a.s. + filiales. Elle est la seule organisation syndicale représentative sur l'ensemble des 11 établissements Renault s.a.s.

Contact presse

Guillaume RIBEYRE : 06 20 66 75 94

Délégué syndical central CFE-CGC